

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 63 (1990)

Heft: 7-8

Artikel: L'identité du lieu

Autor: Perrinjaquet, Roger

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

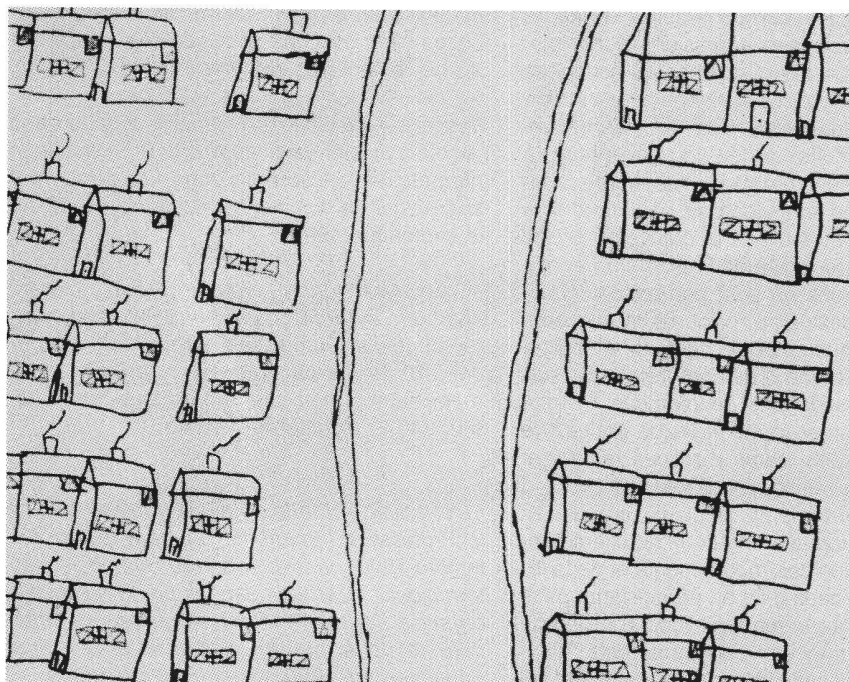
L'IDENTITÉ DU LIEU

L'enfance, valeur refuge ou concept ?

Ces deux intitulés le suggèrent, l'identité du lieu d'accueil de la petite enfance fait aujourd'hui problème. Avec les crèches parentales, l'accueil préscolaire et l'incitation à créer toutes sortes de structures d'accueil avec les nouveaux contrats enfance, l'image de marque traditionnel se dilue. La notion de structure d'accueil fait davantage référence à l'organisation de services qu'au cadre bâti. En cédant à une prise en compte de pratiques sociales exprimées par des associations, la logique d'équipement s'efface devant de nouvelles réponses plus qualitatives. Les associations parentales prennent la relève des acteurs sociaux traditionnels soucieux de conférer un statut public à leurs réalisations.

Une des incidences de cette politique sociale ne tardera pas à se mesurer à la diminution de la taille de ces lieux d'accueil. L'identité du lieu, qui était assurée par une quête de légitimité des acteurs publics, nécessite une reconsidération.

La matière première de cette nouvelle recherche d'identité s'établit sur l'image de l'enfance. Je précise bien l'image de l'enfance et non l'image de l'enfant. Il s'agit d'une des dernières images de la société sur laquelle semble s'établir un consensus. La notion d'enfance se maintient en creux d'une surenchère de conditions et de styles de vie. Elle échappe à la valse des significations flottantes qui gagne notre société. L'enfance apparaît comme préservée d'un monde en perpétuelle transformation¹. Elle partage ce sort avec l'idée de nature, d'ailleurs déjà sous-jacente dans la dénomination allemande de l'école maternelle : Kindergarten.



L'extraordinaire permanence des valeurs et des signes que nous accordons à cette condition de l'être humain se manifeste dans l'engouement des parents pour des vêtements et jouets de couleurs vives ou pastel, comme dans l'infantilisation des chambres d'enfants que nous avons encore constatée lors d'un récent reportage photographique². Les draps de lits « Snoopy », les revêtements muraux, les rideaux, le mobilier et les bibelots sont choisis sur un critère commun, qui attribue à l'enfant d'être joyeux et, bien entendu, immature et vulnérable. L'expérience des adultes, comme les connaissances scientifiques contredisent ce statut figé que la société affectonne à l'encontre de l'enfant. Qu'à cela ne tienne, l'enfance reste avec la nature une des dernières valeurs-refuge du monde non économique.

Rien d'étonnant que les architectes chargés de créer une identité du lieu puisent dans cette imagerie, mais qu'ils essaient en même temps de transgresser ce statut figé et le consensus social qui pèse sur cet univers. Il en résulte une débauche d'imagination, le recours à un système autoréférentiel et des projections incertaines dans leurs propres souvenirs parfois mythiques³. A ce propos, on a parfois parlé de « délire architectural », de « perversions des discours » pour qualifier des modalités d'organisation des espaces pour le moins inhabituelles. Toutefois, ces œuvres (sic) font en général une concession à l'image de l'enfance ambiante : elles sont colorées, gaies... comme s'il s'agissait de fournir un gage de conformité à l'attention des élus et des parents.

En cela, ces créateurs professionnels dénotent une grande capacité de forger une identité au lieu. Il faut bien admettre que les meilleurs d'entre eux excellent depuis quelques années dans cette discipline. Elle consiste à créer des équipements-concepts capables de polariser nos villes morcelées, capables d'établir un système de référence métasocial là où s'affaiblit la sphère publique, où se disloquent les liens de voisinage. Ils font état d'une faculté à créer un territoire de pertinence se substituant à la mémoire collective qui semblait en mesure de façonner l'univers symbolique de nos espaces urbains.

En principe, les espaces de la petite enfance ont donc un atout identitaire fort bénéfique à l'expression architecturale. Il n'empêche que cet atout est en même temps difficile à gérer, car les sites ont en commun de se trouver en retrait d'une connotation urbaine positive. Ils se trouvent dans des environnements a-historiques, voir a-sociaux⁴. La ségrégation urbaine et sociale aidant, la plupart des enfants sont assignés à des zones résidentielles, donc mis à distance de la vie active, comme consignés à l'extérieur du monde du travail, de la vie des adultes, des lieux de la réussite sociale.

De surcroît, ils se trouvent trop souvent confinés à la sphère privée et en général prison-

niers d'une éducation sexiste⁵. L'ambivalence qui caractérise encore la garde des enfants dissuade la participation des hommes à ce mode d'insertion sociale pourtant déterminant pour l'avenir de notre société. Ce qui hier pouvait encore apparaître comme peu contestable dans ce domaine, mérite aujourd'hui, avec l'accroissement des familles mono-parentales, une vive critique. Ainsi, les structures d'accueil cumulent par leur localisation et par leur mode de socialisation une série de défauts structurels, que une valorisation de l'image de marque architectural ne semble pouvoir pallier. Reste à savoir si la nouvelle politique sociale à l'égard du jeune enfant renforce ou affaiblit les effets pervers de ce système de socialisation implicite.

Qui dit identité dit identification

Les réalisations qui interpellent, sont des propositions architecturales dont l'objectif premier résidait dans une banalisation du lieu institutionnel par excellence: l'hôpital. Les architectes et leurs partenaires se sont efforcés d'enlever au milieu hospitalier son caractère étrange à la vie quotidienne. Ceci au point de chercher, selon un pédiatre, à gommer le fait que ces hôpitaux d'enfants sont aussi des lieux de souffrance et de mort. L'expression architecturale, l'organisation des espaces devaient dans ces exemples édulcorer la rupture avec le monde familial et au contraire évoquer la vie villageoise ou la quiétude de l'habitation familiale.

A l'opposé, toute une série de bâtiments scolaires, de lieux de rééducation et de centres de vie enfantine témoignent de la volonté de con-

férer, par une forte empreinte personnelle et artistique, un pouvoir d'identification au lieu. Ces lieux d'accueil se trouvent aux antipodes de l'architecture domestique courante, en rupture avec l'environnement familial.

Une autre catégorie d'édifices s'avère en prise avec l'image de l'enfance, la relation « coextensive » de l'équipement-concept à l'image de la nature environnante et en transgression avec les règles d'usage de l'espace. « Le centre de vie enfantine » de l'architecte lausannois R. Lüscher en fournit un cas de figure particulièrement marqué.

Ces gestes et attitudes relèvent d'une volonté explicite de considérer les structures d'accueil tels des univers de socialisation spécifiques⁶. Toutefois, de manière implicite ils fonctionnent aussi comme instances de socialisation⁷. Au-delà de l'organisation interne des locaux, le rapport à la ville sert de lieu d'apprentissage et clé de compréhension des rapports de pouvoir qui président l'assignation de la place de l'enfant.

A l'ancienne appartenance des bâtiments scolaires à la sphère publique se substitue depuis quelques décennies une identification collective des structures d'accueil. Pour les enfants ces structures agissent comme lieu d'identification de leur statut et se trouvent au cœur d'un processus de socialisation qui ne se limite ni aux aspects relationnels propres à cet univers, ni au contenu pédagogique qui leur est distillé.



Les modes de garde issus d'une demande sociale multiforme seront à leur tour porteurs de significations implicites. S'agira-t-il d'un confinement à des valeurs individuelles, d'une relégation de l'enfant dans la sphère privée et intime ?

Une autre acception du mot identification renvoie à ce propos à la difficulté d'identifier les réels besoins en ce domaine.

Il devient surtout de plus en plus difficile d'identifier l'accès équitable à ces services. L'emplacement proche du lieu de travail des parents ou proche du domicile brouille les pistes. Une attitude réactive des pouvoirs publics risque de favoriser des groupes sociaux particulièrement dotés de ressources sociales et culturelles. Des groupes sociaux porteurs de projets éducatifs se manifestent au détriment par exemple des travailleurs immigrés, alors que le taux d'activité féminine de cette catégorie sociale se situe dans notre pays parmi les plus élevés.

De la logique d'équipement à la logique de service

La complexité croissante des modes de garde étendue à l'accueil préscolaire impose une logique de service, là où prévalait une logique d'équipement. Comme l'indique le sous-titre on passe d'un lieu identifiable à une adresse.

A cette évolution observable dans différents pays s'ajoute l'importance structurelle du parc immobilier existant. Beaucoup de nouveaux projets auront tendance à s'insérer dans des réaffectations ou des réhabilitations d'immeubles anciens. La diminution de la taille des opérations favorise par ailleurs cette mutation.

La logique de service prendra ainsi le dessus sur des critères d'appréciation plus aisés et plus objectifs. Elle a tendance à masquer encore davantage les inégalités sociales dans ce domaine. Une étude effectuée sur l'ensemble des équipements collectifs de la région parisienne avait déjà conclu aux effets de ségrégations urbaine et sociale. Les auteurs de la recherche constataient après un long travail que les plus fortes concentrations d'équipements destinés aux enfants se situent dans les quartiers où la densité des enfants était la plus faible, ceci pour des raisons qui tiennent au glis-

sement socio-démographique des villes: les banlieues des années 30 et des années 60 subissent le vieillissement de leur population. Inversement, les quartiers les plus périphériques font évidemment état d'un déficit de lieux d'accueil pour la petite enfance⁸.

Les chercheurs affirment que la consommation de services dispensés par les professions libérales et les clubs privés fournit de meilleurs indicateurs d'inégale distribution de ressources en matière de santé, éducation et loisirs. Ceci doit nous rendre attentifs à une nouvelle donne, d'ailleurs à l'origine de la nouvelle demande en modes de garde: si dans le passé l'espace était maître de ségrégation, c'est aujourd'hui la disponibilité en temps qui est le facteur de ségrégation le plus important.

La nouvelle politique sociale favorable à l'extension de services doit se prémunir contre une dérive fâcheuse en ce domaine. Les critères d'appréciation de la demande doivent prendre en compte la diversité des services déjà existants et intégrer le facteur temps à l'origine d'une discrimination sociale. Ce sont les couches sociales aux horaires atypiques et les familles mono-parentales qui méritent le plus d'attention. Ce sont les régions et les quartiers les moins bien desservis en services qui constituent les tâches blanches d'une prise en charge de l'enfant. Il s'agit dorénavant de passer d'une problématique spatiale à une problématique temporelle de la petite enfance.

Roger Perrinjaquet, sociologue.

IREC-DA, Institut de recherche sur l'environnement construit, Département d'architecture, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Bibliographie

- 1 Chombart de Lauwe, M.-L., « Un mode autre: l'enfance », Paris, Payot, 1971, 443 p.
- 2 CCI, Centre Georges Pompidou, reportage « Habiter en Europe – European », réalisé par J.-C. Pigeat, 1989.
- 3 Chombart de Lauwe, J.-M. et Al., « Enfant en jeu », Paris, Ed. du CNRS, 1976, 346 p.
- 4 Lainé, T., Lanouzière, J., « L'enfant des cités », *L'évolution psychiatrique* n° 43, 1978, pp. 69-89.
Mitscherlich, A., « Die Unwirtlichkeit unserer Städte », trad. « Psychanalyse et urbanisme », Paris, Ed. Gallimard, 1971, 191 p.
- 5 Lempen-Ricci, S., Moreau, T. et Al., « Vers une éducation non sexiste », Lausanne, Ed. Réalités sociales, 1987, 227 p.
- 6 Perrinjaquet, R., « Habitat en tant qu'univers de socialisation de l'enfant », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 3, sept. 1979, pp. 496-509.
- 7 Perrinjaquet, R., « La projection architecturale relative à l'espace-univers de l'enfant d'âge scolaire », Paris, EHESS, Thèse de 3^e cycle (sous la direction de M.-J. Chombart de Lauwe), 1982, 289 p.
- 8 Pinçon-Charlot, M., Preteceille, E., Rendu, P. (CSU), « Ségrégation urbaine – classes sociales et équipements collectifs en région parisienne », Paris, Ed. Anthropos, 1986, 292 p.

Entreprise Oyex, Chessex & Cie SA

Terrassements – Maçonnerie – Béton armé
Equipes spécialisées pour transformations

Route d'Oron 2 1010 Lausanne Tél. (021) 32 62 75